

Hauts-de-France, Oise
Campagne

Site d'écluse n°16 (Campagne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA60005228
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Canal du Nord
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Appellation : Le site d'écluse n°16 de Campagne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Réseau hydrographique : Canal du Nord
Références cadastrales :

Historique

Le site d'écluse n°16 de Campagne est partiellement achevé lors du premier chantier du canal du Nord (entre 1908 et 1914). Il accueille déjà son sas d'écluse et son système d'aqueducs* souterrains, le bassin d'épargne* et deux maisons de service avec leurs appentis respectifs. Le site reste ainsi figé pendant une cinquantaine d'années. La reprise du chantier du canal entre 1957 et 1965 permet l'achèvement des différentes parties techniques dont la mise en place des portes automatisées du sas, les estacades de guidage* et les bassins de tranquillisation* à l'amont et à l'aval de l'écluse, la station de pompage et le poste de commande. Le cuvelage du bassin d'épargne est repris en béton. Enfin, deux appontements (amont et aval) complètent le site lors de sa mise en service effective en 1965. Les bajoyers* maçonnés en brique et pierre de taille du sas sont conservés dans leur état d'origine de 1914. Un nouveau poste de commande est mis en place vers 2018 en vue de répondre au développement des capacités de pilotage à distance d'une partie des écluses du canal du Nord. Le premier poste est aujourd'hui désaffecté.

*. Glossaire (VNF) :

Aqueduc : Amène l'eau dans le sas, pour remplir l'écluse.

Bajoyers : parois latérales d'une écluse qui fait office de mur de soutènement des terres.

Bassin d'épargne : Les écluses de hautes chutes consommant beaucoup d'eau à chaque passage de péniche dans le sas, on a parfois recours à un bassin annexe récupérant une partie de l'eau au moment de la vidange pour la réutiliser au remplissage suivant.

Bassin de tranquillisation : Bassin de tranquillisation : ouvrage utilisé pour ralentir l'eau à la sortie de l'écluse, évitant ainsi les remous trop importants.

Estacade de guidage : En amont et en aval de l'écluse, l'estacade de guidage facilite la manœuvre des bateaux arrivant à faible vitesse, leur permettant de glisser sur une poutre.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le site d'écluse n°16 de Campagne se situe au point kilométrique (PK) 17.509. Il accueille une écluse à sas de type « canal du Nord » qui se développe sur 91,90 m de longueur et 6 m de largeur. Les bajoyers* de l'écluse sont réalisés en brique et bloc de grès équarri surmontés d'une lisse métallique de protection contre les chocs. Ce type d'écluse dispose d'un

écartement spécifique des bajoyers dans la partie centrale de l'écluse. Le sas d'écluse est équipé de deux portes busquées à l'amont et d'une porte levante à l'aval, toutes deux automatisées. Il comporte aussi deux aqueducs*, quatre vannes d'alimentation et une vanne qui est en relation avec le bassin d'épargne*. Enfin, deux bassins de tranquillisation* des eaux de refoulement sont disposés à proximité des têtes amont et aval de l'écluse. Le site comporte aujourd'hui deux postes de commande distincts. Le premier poste (daté de 1965) est réalisé en parpaings de béton enduit avec un revêtement en toit-terrasse. Il se développe sur un étage unique accessible par un escalier extérieur métallique. Le rez-de-chaussée dispose d'un espace clos par une double porte métallique et sert de remise. Le second poste de commande est un module métallique de plain-pied déposé à proximité du sas. Le bassin d'épargne cuvelé en béton armé est d'une surface d'environ 1 600 m². La station de pompage est en parpaings de béton et est couverte d'une toiture terrasse. Elle contient les deux pompes nécessaires au fonctionnement de l'écluse et au refoulement des eaux d'aval vers le bief amont lorsque cela s'avère nécessaire.

Deux gares d'eau se situent à l'amont et à l'aval du site d'écluse. Implantées sur la rive est, elles permettent le stationnement des péniches dans l'attente de passer l'écluse. Chacune de ces gares se développe sur une centaine de mètres de quais en béton armés.

Deux maisons de service datées du premier chantier (1908-1914) sont implantées au nord et au sud du bassin. Ces bâtiments, à usage domestique, représentent le modèle type originel établi pour les sites d'écluses du chantier du début du XX^e siècle. Ils sont réalisés en brique et recouverts d'un toit à deux pans en tuile mécanique. Ils se composent d'un rez-de-chaussée surélevé sur cave et d'un étage sous comble accessible par un escalier intérieur. Les murs gouttereaux sont chacun percés d'une porte principale encadrée par deux baies en anse de panier. Les murs pignons reçoivent trois baies de même type (une en rez-de-chaussée et deux au premier étage). L'accès à la cave se fait par un escalier extérieur accessible depuis l'arrière de la maison. Ces jardins, aujourd'hui engazonnés, se développent sur environ 630 m² et devaient autrefois constituer un espace potager dédié aux agents en charge de l'écluse. Un appentis daté du premier chantier est encore visible à proximité de la maison de service, au sud du site. Il est utilisé actuellement comme remise et garage mais devait servir à l'origine de remise technique pour l'entretien et le fonctionnement de l'écluse. Ce module a subi de nombreuses modifications depuis sa construction et ne se présente plus dans son état d'origine. Les murs sont en brique sous enduit et le toit à deux pans est couvert de tuile mécanique.

*. Glossaire (VNF) :

Aqueduc : amène l'eau dans le sas, pour remplir l'écluse.

Bajoyers : parois latérales d'une écluse qui fait office de mur de soutènement des terres.

Bassin d'épargne : les écluses de hautes chutes consommant beaucoup d'eau à chaque passage de péniche dans le sas, on a parfois recours à un bassin annexe récupérant une partie de l'eau au moment de la vidange pour la réutiliser au remplissage suivant.

Bassin de tranquillisation : ouvrage utilisé pour ralentir l'eau à la sortie de l'écluse, évitant ainsi les remous trop importants.

Estacade de guidage : en amont et en aval de l'écluse, l'estacade de guidage facilite la manœuvre des bateaux arrivant à faible vitesse, leur permettant de glisser sur une poutre.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès ; brique ; béton, parpaing de béton ; acier

Matériau(x) de couverture : béton en couverture, acier en couverture, tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, 2 étages carrés

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit, cage ouverte ; escalier dans-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie

Énergies : énergie électrique

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat (Voies Navigables de France)

Références documentaires

Documents d'archive

- ROYAUME-UNI. National Library of Scotland. **Military Maps. February 1917. Trenches corrected to 10 November 1916** [en ligne]. National Library of Scotland, [s. d.]. [consulté le 04.01.2023]

Liens web

- ROYAUME-UNI. National Library of Scotland. Military Maps. February 1917. Trenches corrected to 10 November 1916 [en ligne]. National Library of Scotland, [s. d.]. [consulté le 04/01/2023] : <https://maps.nls.uk/view/101465356>
- Plus de photos sur notre site. : <https://images-inventaire.hautsdefrance.fr/images?q=IA60005228>

Illustrations



Tête aval du site : poste de commande et maison de service.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000815NUCA



Tête aval de l'écluse : poste de commande et porte levante.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000824NUCA



Écluse avec bajoyer maçonné et porte battante amont.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000809NUCA



Péniche qui entre dans le sas de l'écluse par la porte levante.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000811NUCA



Vue du bajoyer avec échelle et système d'amarrage en croix.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000812NUCA



L'ancien poste de commande.
Au second plan, la maison de service (aval).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000817NUCA



L'ancien poste de commande en aval du site.



Le nouveau poste de commande.
Phot. Pierre Thibaut



La station de pompage.
Phot. Pierre Thibaut

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000818NUCA



Le bassin d'épargne. Au second plan la maison de service (amont).

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000821NUCA



La maison de service (aval).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000820NUCA



La maison de service (amont).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000828NUCA

IVR32_20216000819NUCA



Le bassin de tranquillisation avec échelle de secours. Au second plan la maison de service (amont).

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000813NUCA



La maison de service (aval).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000822NUCA



Tête amont. Estacades de guidage et portes battantes.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000827NUCA

IVR32_20216000826NUCA



Le bassin de tranquillisation en aval du site.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000814NUCA



La maison de service (aval).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000823NUCA



Vue générale de la tête aval du site.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20216000829NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Canal du Nord (IA62003073)

Auteur(s) du dossier : Nicolas Tachet

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Tête aval du site : poste de commande et maison de service.

IVR32_20216000815NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tête aval de l'écluse : poste de commande et porte levante.

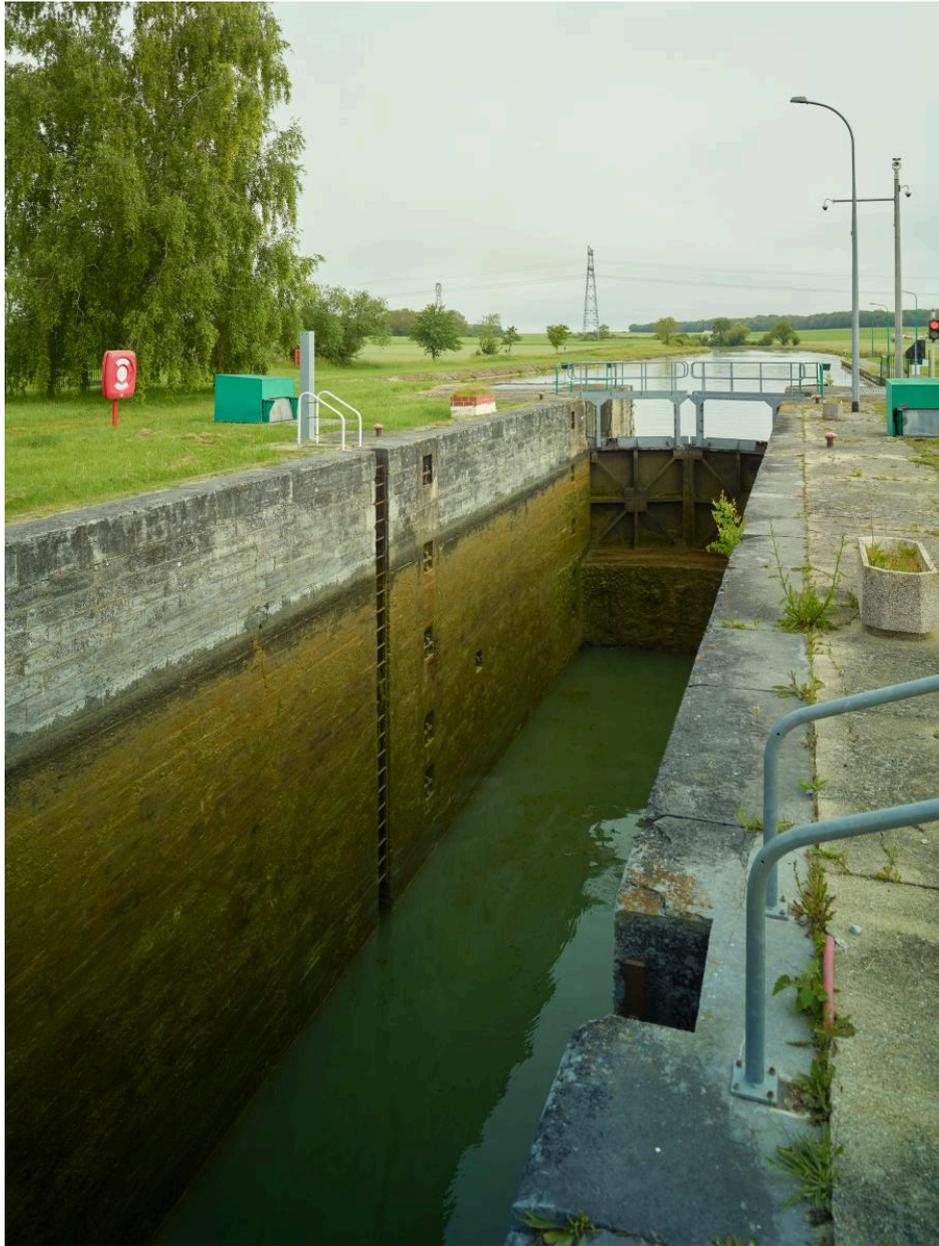
IVR32_20216000824NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Écluse avec bajoyer maçonné et porte battante amont.

IVR32_20216000809NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



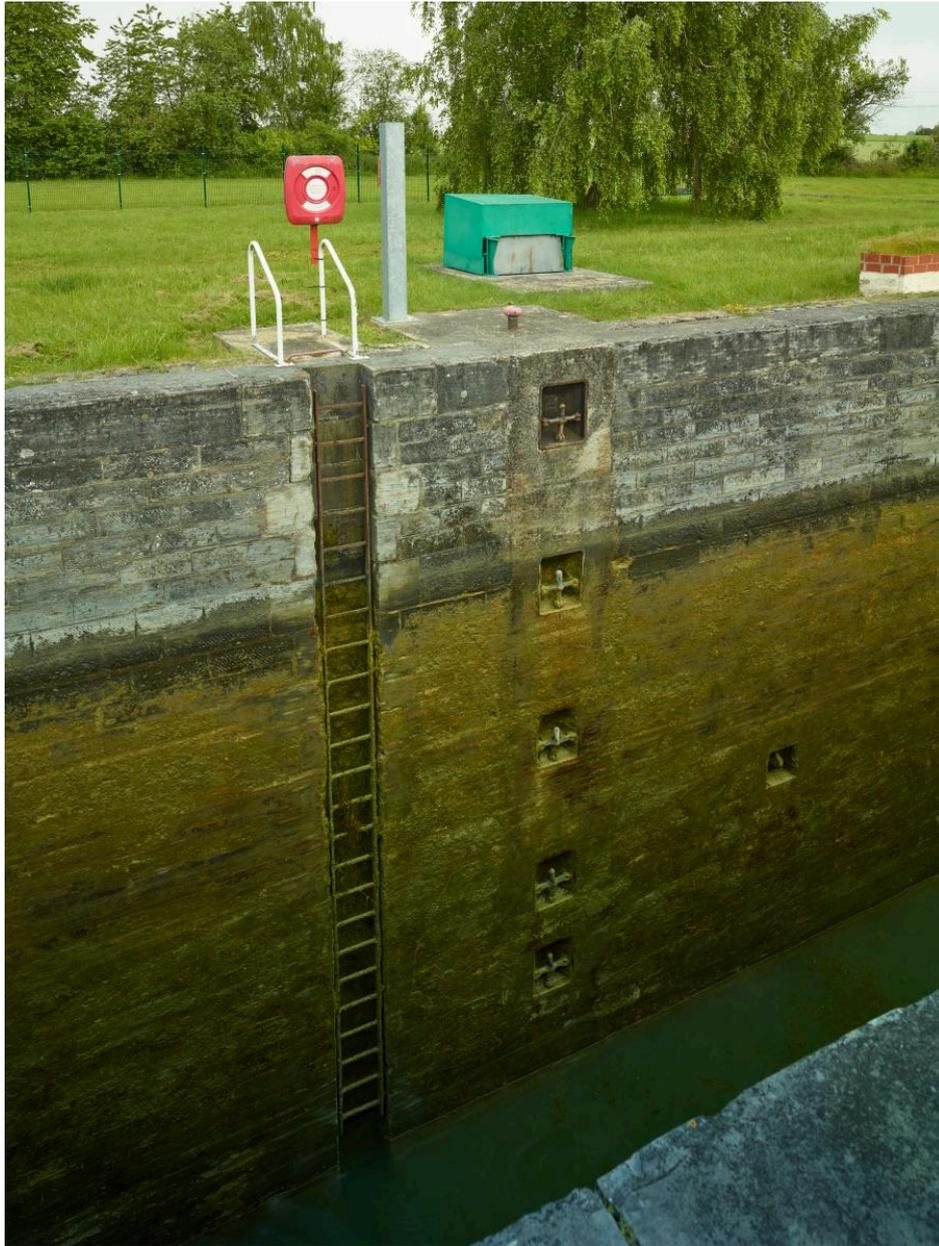
Péniche qui entre dans le sas de l'écluse par la porte levante.

IVR32_20216000811NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bajoyer avec échelle et système d'amarrage en croix.

IVR32_20216000812NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien poste de commande. Au second plan, la maison de service (aval).

IVR32_20216000817NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien poste de commande en aval du site.

IVR32_20216000818NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nouveau poste de commande.

IVR32_20216000819NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station de pompage.

IVR32_20216000826NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bassin d'épargne. Au second plan la maison de service (amont).

IVR32_20216000821NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bassin de tranquillisation avec échelle de secours. Au second plan la maison de service (amont).

IVR32_20216000813NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bassin de tranquillisation en aval du site.

IVR32_20216000814NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison de service (aval).

IVR32_20216000820NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison de service (aval).

IVR32_20216000822NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison de service (aval).

IVR32_20216000823NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison de service (amont).

IVR32_20216000828NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tête amont. Estacades de guidage et portes battantes.

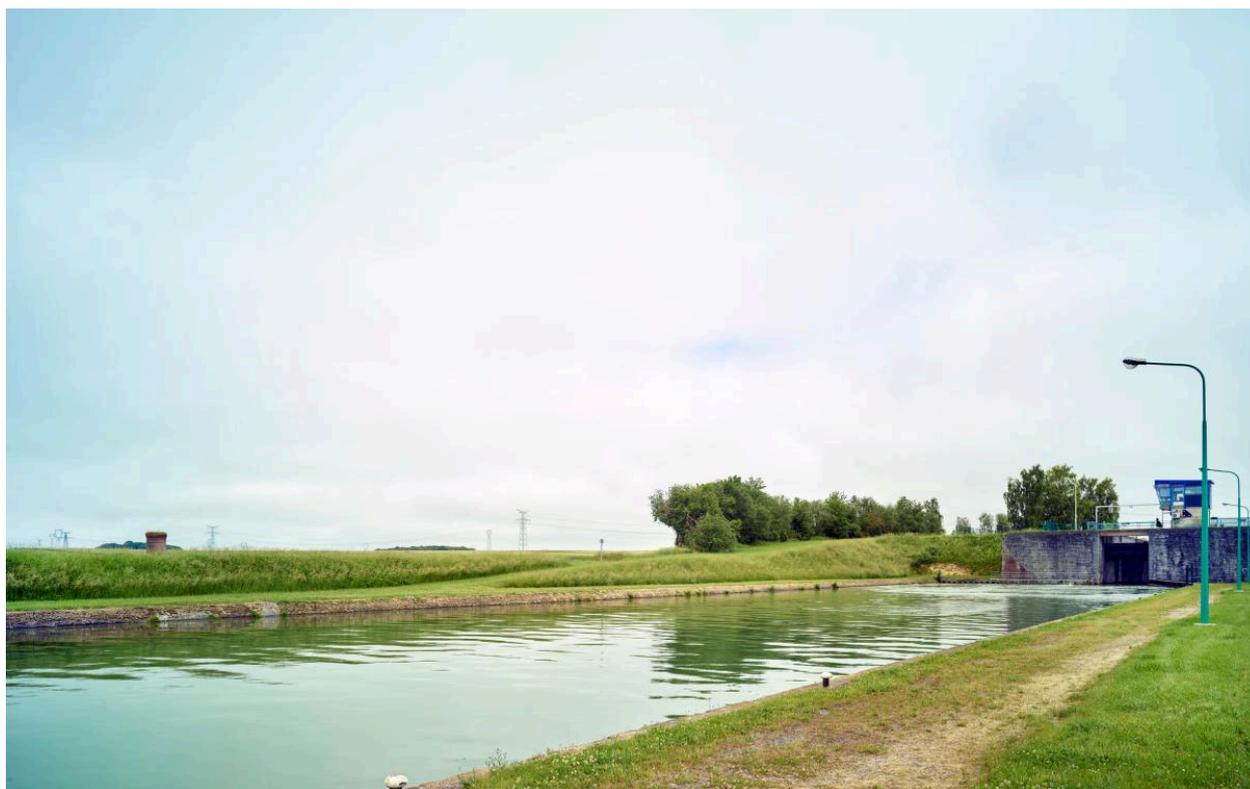
IVR32_20216000827NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la tête aval du site.

IVR32_20216000829NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation